

## Les Foulées de la Marguerite

Règlement 2024

La septième édition de la course des Foulées de la Marguerite aura lieu le dimanche 28 avril 2024 au Lac des Ibis du Vésinet.

C'est une épreuve de course à pied solidaire, ouverte à tous, coureurs ou marcheurs, sans caractère compétitif et non motorisée, organisée en 2024 au profit de **l'association Chaque histoire compte vraiment** - [CHCV | Ce qui compte vraiment](#)

**L'association Chaque histoire compte vraiment** invite des lycéens à rencontrer des résidents d'EHPAD pour rédiger leurs mémoires et favoriser le lien intergénérationnel.

La totalité des bénéfiques et des dons sera reversée à cette association.

La manifestation est organisée par le groupement paroissial Sainte-Marguerite Sainte-Pauline du Vésinet avec le soutien de la mairie du Vésinet.

Chaque participant doit acquitter un droit de participation et porter de façon visible le dossard qui lui est remis, et s'engage :

1. A prendre le départ dans un esprit loyal et sportif
2. A accomplir l'épreuve suivant le parcours et la distance définis
3. A autoriser l'organisateur à utiliser et à diffuser les supports photographiques ou vidéo relatifs à la course

Ne seront considérés comme participants que les seuls porteurs de dossards.  
L'inscription à l'une des courses implique l'acceptation du présent règlement.

### Epreuves

4 épreuves sont organisées (les distances ne sont pas officielles) :

- 1km enfants : coureurs nés après le 01/01/2014 (*10 ans et moins*)
- 3km junior : coureurs nés après le 01/01/2007 (*jusqu'à 17 ans*)
- 3km senior : coureurs nés avant le 01/01/2007 (*à partir de 18 ans*)
- 10km senior : coureurs nés avant le 01/01/2008 (*à partir de 16 ans*)

Il incombe aux participants de s'assurer préalablement à leur inscription, que leur état de santé leur permet de participer à la course. **Les enfants mineurs courent avec l'autorisation de leurs parents et sous leur responsabilité.**

Les accompagnants d'enfants sont autorisés sur l'épreuve du 1 km. Les marcheurs sont autorisés sur toutes les courses.

### Horaires de départ des courses

1km	départ à 11h00
3km junior	départ à 11h30
3 km senior	départ à 12h00
9 km	départ à 12h15

## Parcours

3 parcours :

- . 1 km<sup>(1)</sup> : 1 tour du lac des Ibis
- . 3 km<sup>(1)</sup> : 1 tour de la pelouse, du lac des Ibis et de l'avenue du Grand Veneur
- . 9 km<sup>(1)</sup> : 3 tours de la pelouse, du lac des Ibis et de l'avenue du Grand Veneur

Voir le détail des parcours sur le site de la course : <http://www.fouleesdelamarguerite.com/>

<sup>(1)</sup> Les distances sont données à titre indicatif. Elles sont légèrement inférieures à ce qui est indiqué.

## Classements

Sur chaque épreuve, seuls les premiers coureurs seront classés. Hommes et Femmes seront classés séparément et en fonction de leur année de naissance, selon les catégories suivantes :

	<b>Cat. #1</b>	<b>Cat. #2</b>	<b>Cat. #3</b>
1 km Enfant :	2018 et après <i>6 ans et moins</i>	2016 - 2017 <i>7-8 ans</i>	2014 – 2015 <i>9-10 ans</i>
3 km Junior :	2012 - 2013 <i>11-12 ans</i>	2010 - 2011 <i>13-15 ans</i>	2007 - 2009 <i>16-17 ans</i>
3 km Senior :	1994 - 2006 <i>18-30 ans</i>	1979 - 1993 <i>31-45 ans</i>	1978 et avant <i>46 ans et plus</i>
10 km Senior :	2004 - 2008 <i>16-20 ans</i>	1979 - 2003 <i>21-45 ans</i>	1978 et avant <i>46 ans et plus</i>

Les classements ne revêtent aucun caractère officiel.

## Frais d'inscriptions

Les frais d'inscription en ligne sont de 3€ par participant pour l'épreuve de 1km, 5€ pour celle du 3km et 7€ pour celle du 9km. Ils ne sont pas remboursés en cas d'annulation.

**Quelle que soit la course choisie, un supplément sera demandé dans les cas suivants :**

- **Supplément de 1€ par participant pour les inscriptions faites par courrier**
- **Supplément de 1€ par participant pour les inscriptions faites le samedi 27 avril**
- **Supplément de 3€ par participant pour les inscriptions faites le dimanche 28 avril.**

## Inscriptions

Les inscriptions peuvent se faire :

- Jusqu'au vendredi 26 avril 2024 à 18h
  - Sur le site [www.fouleesdelamarguerite.com](http://www.fouleesdelamarguerite.com)
  - Par courrier à : Foulées de la Marguerite – 10 place de l'église – 78110 Le Vésinet
- Samedi 27 avril 2024 de 9h à 13h au stand de la course, place de l'église au Vésinet
- Dimanche 28 avril 2024 de 9h à 10h45 au lac des Ibis au Vésinet

Il est fortement recommandé d'effectuer les inscriptions en ligne sur le site internet des foulées de la marguerite. **Les coureurs qui s'inscrivent le dimanche 28 avril ne seront pas classés.**

Le Paiement peut se faire en ligne sur le site internet (transaction sécurisée), en espèce ou par chèque à l'ordre de l'APSMV (Association Paroissiale Sainte Marguerite du Vésinet).

### **Retrait des dossards**

Le retrait des dossards doit se faire, de préférence, place de l'église Sainte Marguerite le samedi 27 avril de 9h à 13h. Il peut aussi de faire avant le départ de la course, au lac des Ibis, le dimanche 28 avril de 9h à 10h45.

### **Remise des prix**

La remise des prix aura lieu au lac des Ibis à partir de 13h30.

Une médaille sera remise à chaque enfant de moins de 10 ans à l'arrivée des courses du 1km et du 3km junior.

Des coupes seront remises aux 3 premiers de chaque catégorie.

Des prix seront remis aux 3 meilleurs déguisements.

### **Restauration**

Une restauration est organisée sur place, à partir de 11h30, avec barbecue, croque-monsieur, crêpes, gâteaux, boissons, ...

### **Sécurité**

La sécurité sera assurée de la façon suivante :

- La présence de la police municipale du Vésinet.
- La présence de signaleurs placés sur le parcours aux endroits stratégiques définis en accord avec la police municipale du Vésinet.
- Tout coureur se doit de signaler un coureur en difficulté au signaleur le plus proche.
- Une assistance sera assurée pendant les foulées de la marguerite par une équipe de secouristes relevant d'une association agréée par le Ministère de l'Intérieur.

### **Responsabilité**

**Les participants prennent part à l'événement sous leur propre et unique responsabilité, ils s'assurent qu'ils sont couverts par leur assurance individuelle.**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique, ainsi qu'en cas de vol (chacun est responsable de ses effets personnels).

Les organisateurs sont couverts par une assurance de responsabilité civile pour l'événement.

### **Force majeure**

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure sans que les participants puissent prétendre à aucune indemnité, ni remboursement (risque d'insécurité, météo ...).

### **Données personnelles**

Les coureurs acceptent que les informations saisies dans les bulletins d'inscriptions soient utilisées par APSMV pour la gestion de la course et la publication du classement.

Les coureurs peuvent demander l'accès à leurs données personnelles, leur modification, leur effacement et leur retrait par email : [contact@foulesdelamarguerite.com](mailto:contact@foulesdelamarguerite.com)

Politique de confidentialité accessible sur internet : [www.foulesdelamarguerite.com/rgpd](http://www.foulesdelamarguerite.com/rgpd)

### **Protection de l'environnement**

La course de la Margueritte est une course responsable qui se déroule dans un site classé. Elle ne doit laisser aucun impact sur l'environnement. En participant à la course, les coureurs s'engagent à respecter les espaces naturels et notamment à ne jeter ni papier ni gobelet sur le parcours. Des poubelles seront placées le long du parcours.